



PROFIL DE COMPETENCES

PRESIDENT(E) DU PARTI

Profil de compétences

Compétences professionnelles & expérience

- **Être membre du Groupe parlementaire** du Centre au Parlement fédéral (en cas de coprésidence, au moins une personne est membre du groupe parlementaire Le Centre).
- **Longue expérience politique**, idéalement avec une expérience exécutive ou législative.
- **Compétences avérées en matière de communication**, avec la capacité de présenter des sujets complexes de manière compréhensible et convaincante.
- **Expérience dans la gestion et le pilotage d'équipes**, d'organisations ou d'organes politiques.
- **Vaste réseau de relations** dans le monde politique, économique et social.
- **Expérience dans la gestion des campagnes électorales et des stratégies** est un atout.

Compétences personnelles

- **Leadership** : grande capacité d'intégration, de persuasion et de négociation.
- **Pensée stratégique** : vision à long terme et capacité d'innovation pour développer le parti. Possède une pensée globale, en réseau, stratégique et rapide.
- **Résistance au stress** : capacité à agir avec assurance sous une forte pression et dans des situations de crise.
- **Esprit d'équipe** : compétences diplomatiques et capacité à résoudre des conflits.
- **Identification avec les valeurs du Centre Suisse** : liberté, solidarité et responsabilité. Pour une Suisse unie.
- **Connaissance des langues nationales** : capacité à s'exprimer de manière fluide en allemand et en français, en italien un atout.

Conditions générales & exigences

- **Intégrité et irréprochabilité** : environnement personnel, profession, mandats.
- **Aisance relationnelle avec les médias** et aisance dans la prise de parole en public.
- **Grande disponibilité pour les déplacements** en Suisse et horaires de travail flexibles (y compris les soirs et les week-ends).
- **Présence principalement à Berne**, avec des rendez-vous réguliers dans toute la Suisse

Tâches et responsabilités

1. Direction stratégique & positionnement politique

- Développer et mettre en œuvre la stratégie politique du parti au niveau national.
- Assurer un positionnement clair du parti sur les thèmes prioritaires définis ainsi que sur les questions politiques, sociales et économiques.

2. Communication & représentation

Communication externe

- Représentation du parti auprès du Conseil fédéral et avec le président du groupe parlementaire.
- Présence dans les médias classiques et sociaux ainsi que lors d'événements publics pour renforcer le profil du parti.
- Communication claire, compréhensible des positions du parti, et adaptée aux destinataires.
- Echange direct avec les électeurs pour favoriser la proximité avec les citoyens.

Communication interne

- Interaction régulière avec les partis cantonaux et locaux ainsi qu'avec la base du parti.
- Soutien aux sections locales du parti par une présence lors d'événements et de manifestations.

3. Leadership et travail d'équipe

- Diriger la présidence du parti et piloter le travail stratégique et opérationnel du secrétariat général.
- Travailler en étroite collaboration avec le président du groupe parlementaire pour coordonner les objectifs politiques du parti.
- Promouvoir un climat de travail constructif et coopératif au sein du parti et de ses instances.

4. Stratégie électorale & de campagne

- Développement et mise en œuvre de stratégies visant à maximiser le succès électoral au niveau national et cantonal.
- Coordination et soutien des campagnes électorales ainsi que positionnement stratégique des candidats.
- Identifier les tendances sociales et adapter la stratégie du parti en conséquence.

5. Réseau & alliances

- Capacité à travailler étroitement avec le conseiller fédéral du Centre.
- Etablir et entretenir des relations avec d'autres partis, partenaires économiques et sociaux et associations.
- Coopération avec les acteurs politiques nationaux et internationaux.
- Encourager une coopération étroite avec les sections cantonales du parti.

6. Organisation & finances

- Co-responsabilité de la stabilité financière du parti.
- Soutien aux mesures de collecte de fonds et à la recherche de fonds pour les campagnes et le travail du parti.
- Assurer une organisation efficace et un développement continu des structures du parti.